



**PRÉFET DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R75-2026-010**

PUBLIÉ LE 8 JANVIER 2026

Sommaire

RECTORAT / Affaires juridiques

R75-2026-01-06-00008 - Arrêté du 25.11.2025 relatif au changement de circonscription des établissements du 1er degré public et privé de la Vienne pour la rentrée 2025 (2 pages)

Page 3

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE / Assistante

R75-2026-01-05-00005 - ArreteRenouvellementCD GPMB 24dec25 (3 pages)

Page 6

RECTORAT

R75-2026-01-06-00008

Arrêté du 25.11.2025 relatif au changement de circonscription des établissements du 1er degré public et privé de la Vienne pour la rentrée 2025

D.O.S. 1

La Directrice académique des services de l'Education nationale de la Vienne

Vu le code de l'Education,

Vu l'avis du Comité Social d'Administration Spécial Départemental de la Vienne recueilli le 18 février 2025,

Vu l'avis du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 20 février 2025

**Arrêté du 25 novembre 2025 relatif au changement de circonscription
des établissements du 1^{er} degré public et privé de la Vienne
Rentrée 2025**

ARTICLE 1 : Est arrêté à compter de la rentrée scolaire 2025-2026 dans le département de la Vienne le changement de circonscription des écoles publiques et privées désignées en annexes.

ARTICLE 2 : Le Secrétaire général de la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Vienne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Poitiers, le 6 janvier 2026
Pour le Recteur et par délégation,
La Directrice Académique des services de
l'Education Nationale,
Directrice des services départementaux
de l'Education nationale de la Vienne



Nathalie ALCINDOR

ANNEXE 1: liste des écoles publiques changeant de circonscription à la rentrée 2025

RNE	Sigle	Dénomination	Commune	RNE Circ R25	Circonscriptions R2025
0860085A	E.E.PU	Ecole primaire	Angles-sur-L'anglin	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860125U	E.P.PU	Ecole primaire J.-Y. Cousteau	Bignoux	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860126V	E.P.PU	Ecole primaire	Blanzay	0861224N	Poitiers Sud
0860181E	E.P.PU	Ecole primaire	Charroux	0861224N	Poitiers Sud
0860190P	E.P.PU	Ecole primaire	Chateau-Garnier	0861224N	Poitiers Sud
0860241V	E.P.PU	Ecole primaire Simone Veil	Civray	0861224N	Poitiers Sud
0860287V	E.E.PU	Ecole primaire L. et A. Violette	Dienné	0861224N	Poitiers Sud
0860270B	E.P.PU	Ecole primaire Yannick Dreux	Fleuré	0861224N	Poitiers Sud
0860177A	E.P.PU	Ecole primaire	La Chapelle Moulière	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860322H	E.E.PU	Ecole primaire	Lavoux	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860341D	E.M.PU	Ecole maternelle René Bouriau	Liniers	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860342E	E.M.PU	Ecole maternelle	Lizant	0861224N	Poitiers Sud
0860376S	E.E.PU	Ecole primaire P.et G. Chaussebourg	Mignaloux-Beauvoir	0860732D	Poitiers Ouest
0860377T	E.M.PU	Ecole maternelle	Mignaloux-Beauvoir	0860732D	Poitiers Ouest
0860394L	E.E.PU	Ecole élémentaire Charles Choisie	Montamisé	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0861115V	E.M.PU	Ecole maternelle Charles Choisie	Montamisé	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860396N	E.E.PU	Ecole primaire	Monthoiron	0860737J	Châtelleraut
0860432C	E.P.PU	Ecole primaire Jacques Charpentreau	Nieuil l'Espoir	0861224N	Poitiers Sud
0860452Z	E.P.PU	Ecole primaire	Payroux	0861224N	Poitiers Sud
0860471V	E.E.PU	Ecole primaire Jacques Brel	Poitiers	0860734F	Poitiers Est
0860473X	E.E.PU	Ecole élémentaire Tony Lainé	Poitiers	0860734F	Poitiers Est
0860503E	E.M.PU	Ecole maternelle Jacques Brel	Poitiers	0860734F	Poitiers Est
0861292M	E.M.PU	Ecole maternelle Tony Lainé	Poitiers	0860734F	Poitiers Est
0860523B	E.M.PU	Ecole maternelle	Quincay	0861250S	Poitiers Nord
0860524C	E.E.PU	Ecole primaire	Quincay	0861250S	Poitiers Nord
0860576J	E.E.PU	Ecole primaire Théodore Monod	Saint-Julien-l'Ars	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860872F	E.E.PU	Ecole élémentaire Gérard Gauthier	Saint-Martin-la-Pallu	0861250S	Poitiers Nord
0861149G	E.M.PU	Ecole maternelle Gérard Gauthier	Saint-Martin-la-Pallu	0861250S	Poitiers Nord
0860592B	E.E.PU	Ecole primaire Maurice Giraud	Saint-Pierre-d'Exideuil	0861224N	Poitiers Sud
0860866Z	E.E.PU	Ecole primaire	Saint-Romain	0861224N	Poitiers Sud
0860625M	E.E.PU	Ecole primaire André Brouillet	Savigné	0861224N	Poitiers Sud
0860628R	E.E.PU	Ecole primaire	Savigny-L'Evescault	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860710E	E.E.PU	Ecole élémentaire Albert Jacquard	Sèvres-Anxaumont	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0861100D	E.M.PU	Ecole maternelle Nicolas Vanier	Sèvres-Anxaumont	0860738K	Montmorillon Sud Vienne
0860659Z	E.P.PU	Ecole primaire Anne Frank Besse	Thuré	0860735G	Lencloître Nord Vienne
0860583S	E.E.PU	Ecole primaire	Val de Comporté	0861224N	Poitiers Sud
0860611X	E.E.PU	Ecole primaire	Val de Comporté	0861224N	Poitiers Sud
0860554K	E.E.PU	Ecole primaire	Voulême	0861224N	Poitiers Sud

ANNEXE 2: liste des écoles privées changeant de circonscription à la rentrée 2025

RNE	Dénomination	Commune	RNE Circonscription R25	Circonscription R2025
0860922K	Ecole primaire Jeanne d'Arc	Civray	0861224N	Poitiers Sud

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2026-01-05-00005

ArreteRenouvellementCD GPMB 24dec25



**Arrêté du 24 décembre 2025
fixant la liste des membres du
conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la Gironde,
Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

VU les articles L5312-7 et R5312-10 et suivants du code des transports ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2008-1034 du 9 octobre 2008 instituant le grand port maritime de Bordeaux ;

VU le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de M Etienne GUYOT, préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de la Gironde ;

VU l'arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine du 3 juin 2019 portant répartition des sièges au sein du 3ème collège du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux ;

VU la lettre du Syndicat CGT des ouvriers dockers du 12 juin 2025 ;

VU la lettre de la Communauté de communes Médoc Coeur de Presqu'île du 27 octobre 2025 ;

VU la lettre du Conseil régional du 13 novembre 2025 ;

VU la lettre de l'Union départementale CGT de la Gironde du 20 novembre 2025 ;

VU le mail de la Communauté de communes de Blaye du 21 novembre 2025 ;

VU la lettre de la Bordeaux Métropole du 2 décembre 2025 ;

VU la lettre du président du Conseil départemental de la Gironde du 9 décembre 2025 ;

VU la lettre de la Communauté de communes Médoc Atlantique du 18 décembre 2025 ;

VU la lettre du Conseil régional du 16 décembre 2025 sur les propositions de nominations aux 1^{er} et 4^{ème} collèges ;

SUR proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article premier : la liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux est composée comme suit :

1^{er} collège composé de 8 représentants de la place portuaire – 1 poste vacant

M Ahmed ABZIZI, président directeur général des Docks de pétrole d'Ambès (DPA)

Mme Marianne MUSQ, chef du silo, INVIVO Bassens

M Christophe ROUGER, directeur des Entrepôts des pétroliers de la Gironde (EPG)

M Clément HIMLY, directeur général de Construction Navale de Bordeaux

M Bertrand DE SOLAGES, directeur du Site Michelin de Bassens

M Guillaume BLONDET, président du pilotage de la Gironde

M Pascal MAGNANT, directeur de l'agence maritime Worms

M Jean-Dominique DRONEAU, directeur de SEA-INVEST Bordeaux

2^{ème} collège composé de 3 représentants des salariés des entreprises exerçant leurs activités sur le port

Au titre des représentants des salariés des entreprises de manutention portuaire

M Jérémy BARBEDETTE, syndicat CGT dockers ;

M Rémy SYTLAS, syndicat CGT dockers ;

Au titre des représentants des salariés des autres entreprises

M Benoît ROUSTEING, Union départementale CGT de la Gironde ;

3^{ème} collège composé de 9 représentants des collectivités territoriales

Mme Pascale BOUSQUET-PITT, désigné par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ;

M Francis WILSIUS, désigné par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ;

M Stéphane LE BOT, désigné par le Conseil départemental de Gironde ;

M Olivier ESCOTS, désigné par Bordeaux Métropole ;

M Fabien ROBERT, désigné par Bordeaux Métropole ;

M Gilbert DODOGARAY, désigné par Bordeaux Métropole ;

M Gérard CARREAU, désigné par la Communauté de communes de Blaye ;

M Florent FATIN, désigné par la Communauté de communes Médoc Coeur de Presqu'île ;

M Jacques BIDLUN, désigné par la Communauté de communes Médoc Atlantique.

4^{ème} collège composé de 9 personnalités qualifiées intéressées au développement du port

Mme Monique CHERUETTE, association « Un estuaire pour tous » ;

M Patrick LAPOUYADE, association « CPIE Medoc » ;

Mme Bénédicte MAZIERES, directrice du Pôle clients et services de SNCF Réseau

Mme Élodie DUFEU, directrice territoriale adjointe de VNF Sud-Ouest

M Olivier CAMIN, président régional de TLF Overseas

Mme Hélène VANDEWALLE, déléguée générale de l'Union maritime et portuaire de Bordeaux

M Jean-Luc TROUVAT, directeur du SMIDDEST

Mme Nathalie MADRID, déléguée rivages du Conservatoire du littoral

M Marc LAFOSSE, président directeur général de Énergie de la Lune

Article 2 : l'arrêté du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des membres du conseil de développement du grand port maritime de Bordeaux est abrogé.

Article 3 : le directeur départemental des territoires et de la mer de la Gironde est convié, en tant qu'expert associé sans droit de vote, au conseil de développement.

Article 4 : le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le Préfet de région,



Etienne GUYOT